



Assemblée générale

Soixante-huitième session

Documents officiels

Distr. générale
11 novembre 2013
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 22^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 28 octobre 2013, à 10 heures

Président : M. Dhanapala (Vice-Président) (Sri Lanka)

Sommaire

Point 20 de l'ordre du jour : Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe de contrôle des documents (srcorrections@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

13-53235X (F)



Merçi de recycler 



En l'absence de M. Diallo (Sénégal), M. Dhanapala (Sri Lanka), Vice-Président, prend la présidence.

La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 20 de l'ordre du jour : Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) (A/68/8, A/68/328 et A/68/332; E/2013/68)

1. **M. Clos** (Secrétaire général adjoint et Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains [ONU-Habitat]), s'exprimant par liaison vidéo depuis Nairobi, présente le rapport du Secrétaire général sur l'application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et le renforcement d'ONU-Habitat (A/68/332) et le rapport sur la mise en œuvre coordonnée du Programme pour l'habitat (E/2013/68). Il appelle aussi l'attention de la Commission sur le rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (A/68/8).

2. L'une des deux principales résolutions adoptées par le Conseil d'administration est la résolution 24/15, en vertu de laquelle il a adopté le nouveau plan stratégique pour la période 2014-2019. Pour la première fois, ce plan est pleinement aligné sur le budget-programme et la structure organisationnelle d'ONU-Habitat et prévoit sept principaux domaines d'intervention, dont la planification et la conception urbaines, les services urbains de base et l'amélioration des logements et des bidonvilles. L'autre est la résolution 24/1, en vertu de laquelle le Conseil d'administration a décidé de recommander qu'à compter de 2014, le 31 octobre de chaque année soit proclamé Journée mondiale des villes.

3. Passant aux préparatifs d'Habitat III, il a dit avoir soumis au Conseil d'administration une proposition sur la meilleure manière de préparer les contributions et le soutien au processus préparatoire de la conférence, assortie d'un projet de budget, dont les grandes lignes figurent aux paragraphes 24, 25 et 26 du rapport (A/68/332).

4. Dans la résolution 24/14, le Conseil d'administration l'a prié d'établir divers documents additionnels, notamment des directives pour la

préparation des rapports nationaux, et des rapports régionaux et mondiaux avec l'appui de l'ensemble du système des Nations Unies. En conséquence, ONU-Habitat a élaboré des directives pour les rapports nationaux et a établi un comité de coordination interinstitutions chargé de rendre opérationnel le fonds d'affectation spéciale.

5. S'agissant du processus d'examen de la gouvernance, l'orateur rappelle qu'un groupe consultatif à composition non limitée sur l'examen de la gouvernance a été constitué; il a établi un rapport dans lequel quatre options étaient proposées pour la réforme de la gouvernance d'ONU-Habitat. Le Conseil d'administration n'est toutefois pas parvenu à un accord à ce sujet.

6. Les prévisions de recettes pour l'exercice biennal 2012-2013 restent 60,4 millions de dollars et 283 millions de dollars pour les ressources de base et les autres ressources à des fins déterminées respectivement. Au 30 septembre, 90 % des ressources de base et 102 % des autres ressources à des fins déterminées avaient été reçues. Toutefois, malgré l'augmentation des recettes au titre des frais généraux au cours des dernières années, les contributions de base ont diminué.

7. Enfin, l'orateur invite instamment les États Membres à se prononcer au sujet de la recommandation du Conseil d'administration visant à faire du 31 octobre de chaque année la Journée mondiale des villes, à apporter un solide appui au processus préparatoire d'Habitat III et à accroître les contributions de base à ONU-Habitat afin de soutenir le plan stratégique pour la période 2014-2019.

8. **M. Thomson** (Fidji), parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, fait observer qu'étant donné que 50 % de la population mondiale vit actuellement dans des villes, le développement urbain viable est l'un des problèmes les plus urgents qui se posent à l'échelle mondiale. L'attention voulue devrait donc être accordée à la viabilité des villes dans l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015.

9. Le Groupe des 77 et de la Chine est d'avis qu'une conception globale du développement urbain et des établissements humains s'impose, qui engloberait des logements à des prix abordables, des services sociaux et une infrastructure. L'assainissement des bidonvilles devrait y occuper une place prioritaire.

10. Le Groupe est vivement préoccupé par l'accroissement du nombre de personnes vivant dans des bidonvilles, de l'incidence préjudiciable de la dégradation de l'environnement sur les établissements humains et de la vulnérabilité croissante des citoyens aux catastrophes naturelles ou d'origine humaine. À son avis, ONU-Habitat devrait continuer à recevoir un appui du budget ordinaire de l'ONU et plus de contributions volontaires, et il invite les donateurs internationaux et bilatéraux, y compris le secteur privé, à apporter leur soutien aux préparatifs de la Conférence Habitat III en versant de généreuses contributions au fonds d'affectation spéciale pour cette conférence.

11. **M. Liverpool** (Antigua-et-Barbuda), parlant au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), dit que les petits États insulaires en développement se heurtent à des problèmes écrasants en matière de croissance démographique, de multiplication des bidonvilles, de pauvreté et de manque d'accessibilité à l'eau et à l'assainissement. Dans la perspective de l'après-2015, la responsabilisation environnementale, la sensibilisation sociale et la vitalité économique sont des facteurs importants pour l'urbanisation durable. Les efforts réalisés par ONU-Habitat pour sensibiliser la communauté internationale aux conséquences d'une urbanisation rapide, notamment sous forme de mégalofoles et d'étalement des villes, sont méritoires. Il conviendrait de faire une plus large place à l'éducation de la communauté internationale aux changements qui doivent être apportés aux modes de consommation et aux modes de vie, en particulier en matière d'utilisation des terres. La promotion de modèles de consommation et de production viables selon le principe des responsabilités communes mais différenciées est déterminante pour la mise en œuvre du Programme pour l'habitat.

12. La réalisation des objectifs convenus au niveau international concernant notamment l'accès à un logement convenable pour tous et la construction d'établissements humains viables nécessite une approche sans exclusive et intégrée, appuyée par des politiques maîtrisées et dirigées à l'échelon national. La constitution de capacités suffisantes au plan régional devrait aussi être prioritaire. Les partenaires de développement sont donc instamment priés de fournir à ONU-Habitat le soutien financier et technique dont ce programme a besoin pour s'acquitter de ses très larges responsabilités. Le déséquilibre entre le montant des ressources de base et les autres ressources est

préoccupant. Qui plus est, l'imprévisibilité persistante du financement crée un déséquilibre entre les contributions versées à des fins déterminées et celles qui ne le sont pas et rend également le Programme tributaire d'un petit nombre de donateurs, ce qui freine la réalisation du Programme pour l'habitat.

13. **M. Tin** (Myanmar), parlant au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), dit que, compte tenu de la rapidité de l'urbanisation dans les pays en développement, il est indispensable de reconnaître, dans le programme de développement pour l'après-2015, la nécessité de promouvoir des villes environnementalement viables, qui facilitent l'inclusion sociale et soient économiquement productives. Aussi, il conviendrait de beaucoup insister sur l'amélioration de l'accès à un logement décent, à l'eau, à l'assainissement, à l'énergie domestique et aux transports publics.

14. Bien que la vie d'au moins 200 millions d'habitants de bidonvilles se soit déjà sensiblement améliorée, plus de 860 millions de personnes vivent toujours dans des bidonvilles dans les pays en développement. Les gouvernements et la communauté internationale doivent intensifier leurs efforts en vue d'assainir les bidonvilles existants et d'éviter que de nouveaux ne voient le jour.

15. Compte tenu de l'importance de la participation de toutes les parties prenantes à la préparation de la Conférence Habitat III, les pays membres de l'ASEAN se félicitent de la résolution 24/14 du Conseil d'administration. Ils se félicitent également du choix du thème pour la septième session du Forum urbain mondial, à savoir « L'équité urbaine dans le développement – les villes et la vie ».

16. Lors de leur récent sommet à Brunéi Darussalam, les dirigeants de l'ASEAN ont demandé une mise en œuvre effective des plans d'action de l'Association relatifs à la gestion des ressources en eau et au changement climatique et ont souligné qu'une attention particulière devrait être accordée aux besoins des groupes vulnérables.

17. **M. Loh** Seck Tiong (Malaisie) remercie l'Équateur d'avoir offert d'accueillir Habitat III, en relevant que la Conférence devra fonder ses travaux sur le Programme pour l'habitat, la Déclaration sur les villes et autres établissements humains en ce nouveau millénaire et les objectifs de développement adoptés au niveau international, en préservant l'équilibre entre ces

trois piliers solidaires et complémentaires du développement durable.

18. Le Ministère du logement et des autorités locales collabore avec le secteur privé et des organisations non gouvernementales pour mettre en œuvre le Programme pour l'habitat. Des programmes de construction de logements sont établis tous les cinq ans en fonction des besoins et des données pertinentes. L'objectif est de fournir 78 000 unités d'habitation à des prix abordables aux groupes urbains et semi-urbains à faible revenu et 50 000 logements neufs ou réhabilités aux pauvres des régions rurales. Au vu de l'industrialisation rapide, le Gouvernement a créé une corporation chargée de construire et d'entretenir des logements à un prix abordable pour les ménages à revenu intermédiaire dans les principaux centres urbains.

19. La Malaisie continuera de coopérer avec diverses organisations internationales afin d'atteindre les objectifs du Programme pour l'habitat. Elle a établi son propre programme à partir d'Agenda 21 afin de créer avec la communauté et le secteur privé des partenariats destinés à promouvoir le développement durable.

20. **M. Momen** (Bangladesh) dit que, dans la ligne des conclusions de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), son Gouvernement s'emploie à promouvoir des villes environnementalement viables et qui facilitent l'inclusion sociale. Une attention particulière devra être accordée à l'amélioration de l'accès à un logement décent, à l'eau, à l'assainissement, à l'énergie et aux transports publics et à la création de débouchés économiques pour tous, notamment les jeunes et les femmes.

21. La lutte contre la pauvreté doit être menée sur tous les fronts. Un développement général, à la fois urbain et rural, pourrait faciliter la recherche d'une solution durable aux problèmes de pauvreté et d'exclusion.

22. Dans les pays en développement, 33 % de l'ensemble de la population urbaine continue de vivre dans des bidonvilles. Ces pays auront donc besoin d'une assistance aussi bien technique que financière pour s'attaquer à ce problème.

23. La récente réunion mondiale de chefs de gouvernement sur la dynamique de la population a abouti à la Déclaration de Dhaka, qui contenait les recommandations suivantes en matière d'urbanisation :

i) la croissance urbaine doit être planifiée afin que les résidents des villes aient accès au logement, à l'eau et à des services de base; ii) un développement rural et urbain durable et intégré doit être encouragé et l'étalement des bidonvilles urbains doit être contenu; et iii) l'étalement urbain doit être freiné afin de minimiser l'impact des villes sur l'environnement. D'autre part, il faudrait mettre à profit les possibilités offertes par une plus forte densité démographique (plus grande efficacité énergétique dans les transports et le logement, par exemple).

24. **M^{me} Amarasinghe** (Sri Lanka) dit que son Gouvernement a entrepris d'élaborer un cadre d'orientation pour le déplacement de certaines industries vers des zones rurales, permettant ainsi à des jeunes de trouver du travail à proximité de chez eux. En outre, des parcs industriels ont été installés dans des endroits éloignés des grandes villes.

25. Le Gouvernement sri-lankais a appuyé la décision de l'Assemblée générale d'organiser une troisième conférence sur le logement et le développement urbain durable et il est favorable à l'idée de désigner le 31 octobre comme Journée mondiale des villes.

26. La quasi-totalité des 100 000 maisons endommagées ou détruites lors du tsunami de 2004 ont été remises en état. Dans certains cas, des maisons neuves ont été fournies aux personnes qui avaient perdu les leurs dans la catastrophe. En 2013, des débats publics ont conduit à rédiger une nouvelle politique du logement. Le Gouvernement a pour objectif de fournir un logement décent doté des équipements essentiels à chaque famille dans le pays.

27. Le pays est tributaire de ses villages, dont 16 000 sont actuellement transformés en établissements autonomes dotés des équipements permettant aux villageois de mener une vie confortable. Une consommation et une production durables font partie intégrante de cet effort. Dans cette perspective, l'implication active des femmes et des jeunes est particulièrement importante. De petites industries agricoles, des pratiques de gestion durable de l'énergie et des déchets, des réseaux de routes et d'irrigation dans les zones rurales et des facilités de crédit par des banques publiques et privées sont au nombre des initiatives actuellement mises au point en étroite collaboration avec les municipalités, le secteur privé et des organisations de la société civile.

28. D'ici à 2015, chaque famille de travailleur employé sur des plantations sera propriétaire d'une maison dotée des équipements essentiels. Des programmes de prêt au logement ont été adoptés pour les familles à faible revenu ou à revenu intermédiaire. Des technologies énergétiques respectueuses de l'environnement sont encouragées. Des travaux ont été entrepris afin de rendre les villes plus écologiques et plus attrayantes.

29. En Asie du Sud, environ 30 % de la population vit dans des villes, proportion qui augmentera du simple au double au cours des 20 prochaines années.

30. **M^{me} Onishi** (Japon) dit que son pays a accumulé une vaste expérience des problèmes liés à l'urbanisation dont il espère pouvoir faire bénéficier d'autres pays. La ville de Kitakyushu, qui avait à un moment souffert d'une grave pollution mais qui est désormais réputée en tant que ville respectueuse de l'environnement, a récemment accueilli une conférence internationale sur l'avenir des villes.

31. Deux éléments doivent être pris en considération lorsque l'on traite de la question de l'urbanisation, à savoir l'importance de l'autonomisation des femmes et celle de la réduction des risques de catastrophe. Ce deuxième élément fera l'objet d'une conférence qui se tiendra au Japon en 2015.

32. Enfin, relevant que le processus préparatoire pour Habitat III a commencé, l'oratrice dit que sa délégation attend beaucoup de sa participation aux débats sur la question des villes viables.

33. **M. Ke Yousheng** (Chine) dit que les problèmes liés au développement urbain à travers le monde nécessitent une solide coopération internationale. La communauté internationale doit rester résolue dans la recherche du développement économique, de la réduction de la pauvreté et de l'élimination de l'écart de pauvreté afin de pouvoir offrir des établissements humains viables aux groupes à faible revenu. Elle doit respecter la souveraineté et les lois des États Membres et leur capacité à élaborer des stratégies en fonction de leurs propres compétences et conditions. Elle devrait veiller à équilibrer la mise en place d'établissements humains avec la protection de l'environnement et prendre des engagements spécifiques en matière de capitaux, de technologies, de ressources humaines et d'allègement de la dette afin d'aider les pays en développement.

34. La délégation chinoise approuve la décision visant à convoquer Habitat III et elle est favorable au renforcement d'ONU-Habitat, au plan stratégique pour la période 2014-2019 et à la recommandation de faire du 31 octobre de chaque année la Journée mondiale des villes.

35. **M. Mbodj** (Sénégal) dit que la rapidité de la croissance démographique en Afrique a donné naissance à des bidonvilles surpeuplés, ce qui a entraîné de graves difficultés d'accès à la santé, aux transports et à l'éducation. L'élimination de la pauvreté nécessitera des politiques urbaines judicieuses et respectueuses de l'environnement, permettant de garantir la compatibilité des infrastructures et des installations publiques avec les besoins de la population. Le Gouvernement sénégalais a entrepris un nouveau programme de rénovation urbaine visant à restructurer les centres urbains, à moderniser les établissements ruraux et à améliorer l'accès aux terres utilisables pour des projets de construction. Le programme fait appel à des institutions existantes et s'inscrit dans la logique du cadre stratégique du pays en matière de logement pour la décennie 2011-2021.

36. **M^{me} Chui** (Singapour) note que si l'efficacité est importante, l'amélioration de la qualité de vie est essentielle. Son Gouvernement s'est toujours intéressé à la nécessité de garantir la vivabilité dans un milieu urbain à forte densité de population du fait que Singapour est un petit État urbain de 700 kilomètres carrés, dépourvu de zones rurales et dont la population dépasse 5 millions d'habitants. Des villes concentrées et convenablement planifiées pourraient constituer le type d'établissement le plus viable.

37. Singapour fonde la notion de vivabilité sur trois objectifs – une économie compétitive, un environnement durable et une bonne qualité de vie. Ces objectifs pourraient être atteints grâce à une planification et un développement intégrés, d'une part, et une gouvernance urbaine dynamique, d'autre part. La planification et le développement sont déterminés par des considérations telles que la réflexion à long terme, la souplesse opérationnelle et l'innovation systématique.

38. En tant que solide partisan des villes et de l'urbanisation viables, le Gouvernement singapourien invite les États Membres à concentrer leurs efforts sur la meilleure manière de concourir au processus préparatoire d'Habitat III à tous les niveaux.

39. **M. Salvador** (Equateur) réitère l'offre de son pays d'accueillir la Conférence Habitat III. Une approche entièrement ciblée sur les villes viables conduirait inévitablement à une discussion plus approfondie de questions telles que la pauvreté, l'exclusion urbaine, les problèmes liés aux transports et les établissements humains. La conférence définirait un programme de développement urbain qui mettrait l'accent sur le rôle que les villes pourraient jouer dans la régulation de la croissance.

40. Le programme urbain pour le vingt et unième siècle doit être actualisé en fonction des changements intervenus au cours des 20 dernières années. La croissance urbaine a persisté, de sorte que certains aspects du document issu de la Conférence Rio+20 – par exemple la protection ou la rénovation de lieux urbains naturels et sûrs – doivent être mis en avant. Dans le même temps, toutes les questions de changement climatique, de chômage urbain, de réduction des risques de catastrophe et la nécessité d'emplois décents, d'eau potable et de services d'assainissement doivent être prises en compte.

41. Le renforcement de la coordination régionale et nationale témoigne clairement de l'attention accrue dont bénéficie le développement durable. En Equateur, un comité national s'est intéressé aux préparatifs pour Habitat III; il a récemment organisé un forum urbain national pour traiter de directives destinées à rendre les villes plus prospères, équitables et viables et mettre en commun les enseignements tirés de l'expérience.

42. L'Equateur s'intéresse tout particulièrement aux questions de logement à un prix abordable, d'amélioration des quartiers marginaux, d'agriculture urbaine, d'accès aux services essentiels, de mobilité et de coexistence avec la nature. Il importe de s'attaquer aux problèmes liés au développement urbain par des méthodes qui donnent des résultats.

43. **M. Bezerra** (Brésil) dit que, étant donné qu'environ 60 % de la population mondiale vivra dans des villes d'ici à 2050, il y a lieu de se féliciter que la Conférence Habitat III vise à traiter en priorité de l'engagement mondial en faveur des villes viables. Le processus préparatoire devrait tirer parti des données d'expérience régionales, en tenant plus particulièrement compte des besoins des pays en développement. Il devrait mettre pleinement à profit les prochaines réunions telles que la vingt-cinquième session du Conseil d'administration d'ONU-Habitat et

les septième et huitième sessions du Forum urbain mondial.

44. S'agissant du cadre stratégique d'ONU-Habitat pour la période biennale 2014-2015 et du plan stratégique pour la période 2014-2019, le Brésil salue l'initiative du Directeur exécutif de réaffirmer l'importance de la planification urbaine. Les changements dans la gouvernance devraient porter exclusivement sur les mesures de nature à améliorer la capacité d'ONU-Habitat de s'acquitter de son mandat. L'assainissement des bidonvilles et l'urbanisation durable devraient être des aspects prioritaires du développement.

45. Les politiques urbaines du Brésil ont longtemps été guidées par les principes liés au rôle social de la propriété et de la planification participative. Grâce au financement d'un programme des pouvoirs publics, plus de 1,3 million d'unités de logement à un prix abordable ont été construites depuis 2008. Des initiatives sont en cours de réalisation en matière de services essentiels d'assainissement et d'urbanisation des bidonvilles. Une participation accrue des résidents urbains, y compris des pauvres, à la prise de décisions est essentielle pour les efforts tendant à rendre les villes viables.

La séance est levée à 11 h 55.